



Direction générale
de l'enseignement
obligatoire

Le Directeur général

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Aux quatre directrices et directeurs des
établissements scolaires d'Yverdon-les-Bains :

- ▶ Mme Martine Blanc-Dély, ES FB de Felice
- ▶ Mme Françoise Meier, EP Pestalozzi
- ▶ M. Georges Berney, ES Léon-Michaud
- ▶ M. Jean-François Hürst, EP Edmond-Gilliard

Et, par elles et eux, à leur corps enseignant

Réf. : AB/vs

Lausanne, le 12 novembre 2012

Statut des maître-sse-s semi-généralistes du secondaire I

Mesdames les Directrices,
Messieurs les Directeurs,

Lors de la rencontre du 9 novembre dernier avec le corps enseignant yverdonnois, séance consacrée à l'avenir des établissements concernés, le Directeur général adjoint en charge des Ressources humaines, récemment entré en fonction, a indiqué, en réponse à une question d'une participante, que « dès 2018, les maîtresses et maîtres semi-généralistes ne seraient plus autorisés à enseigner au degré secondaire 9^{ème} HarmoS, 10^{ème} HarmoS et 11^{ème} HarmoS ».

Ces propos sont erronés et non conformes aux règlements de reconnaissance des diplômes pédagogiques édictés par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) qui, en date du 9 octobre 2006 et du 22 juin 2012, a par deux fois explicitement reconnu que la formation de semi-généraliste permettait d'enseigner au secondaire I.

Le Directeur général déplore vivement cette erreur et présente ses profonds regrets à celles et à ceux que cette annonce incorrecte a pu inquiéter et fâcher. Non seulement les maître-sse-s semi-généralistes continueront à être les bienvenu-e-s au secondaire I, mais de plus leur profil et leurs compétences pédagogiques y seront fort précieux dans la mise en œuvre de la LEO.

Je vous saurais gré de bien vouloir adresser le présent courrier aux membres de votre corps enseignant, dès réception électronique de celui-ci et par les moyens que vous jugerez les plus adéquats.

Restant à votre disposition s'il y a lieu, je vous prie d'agréer, Mesdames les Directrices, Messieurs les Directeurs, mes salutations les meilleures.

Alain Bouquet

Copie

- Mme Anne-Catherine Lyon, Cheffe du DFJC
- CODIGE
- M. Jean-Paul Jubin, Secrétaire général
- DGEP - DGES - SESAF
- Mmes et MM. les Directrices et Directeurs de l'enseignement obligatoire
- SPV
- SVMS
- SSP
- ADESOV
- APE